

Paris, le 14 septembre 2020

Déclaration de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie pour la Journée internationale de la démocratie

A l'occasion de la Journée internationale de la démocratie, l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) :

SOUHAITE rendre hommage à la Déclaration universelle sur la démocratie, adoptée par le Conseil interparlementaire de l'Union interparlementaire (UIP) le 15 septembre 1997 ;

RAPPELLE que la démocratie n'est pas simplement une organisation politique, mais un idéal vers lequel les chefs d'Etat et de gouvernement, les parlementaires et les élus locaux doivent tendre sans faiblesse, en respectant les principes de l'Etat de droit et l'organisation d'élections libres, transparentes et crédibles ;

RAPPELLE que la démocratie ne peut être atteinte que dans un contexte démocratique participatif, nécessitant des efforts perpétuels et constants. La paix, la lutte contre les inégalités et le vivre ensemble ne sont que l'aboutissement d'un effort concerté entre les gouvernements et les peuples ;

RÉITÈRE son attachement au respect de la liberté d'opinion et d'expression ;

SOUHAITE incarner pleinement son rôle de « vigie de la démocratie » à travers le rôle essentiel et la double mission de législateur et de contrôle des gouvernements des parlements francophones dans ce domaine ;

RÉAFFIRME son soutien inconditionnel à tous ceux qui sont engagés à promouvoir la démocratie et **APPELLE** au respect de ses principes cardinaux ;

CONDAMNE toute décision arbitraire allant à l'encontre de la bonne marche de la démocratie de même que toute forme de violation de l'immunité parlementaire ;

S'ENGAGE pour un dénouement rapide de la situation de tous les parlementaires incarcérés ou retenus en otage par des groupes terroristes dans les pays membres de la Francophonie ;

SE POSITIONNE en première ligne dans la défense des valeurs démocratiques au cœur de la francophonie.

L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 88 parlements ou organisations interparlementaires.